



DÉFENSE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE B

VOS ELUS CFDT TOUJOURS A VOS CÔTES POUR UNE EVALUATION JUSTE !

La Commission Administrative Paritaire (CAP) des catégories B s'est tenue à Arcueil le 24 septembre sous la présidence de Madame Muriel Tabeau. L'ordre du jour comprenait six points : un dossier disciplinaire, trois recours CREP, une proposition de prolongation de stage et une proposition de non-titularisation.

EXAMEN DU DOSSIER DISCIPLINAIRE

Un dossier concernant une proposition de sanction du 3^{ème} groupe (Exclusion Temporaire de Fonction d'un an – EFT) a été examiné.

Notre position : La **CFDT** défense rappelle aux agents concernés qu'il est crucial d'être présents à l'entretien préalable et, de préférence, accompagnés (représentant syndical, avocat, etc.). Cette présence est indispensable pour répondre aux interrogations des représentants du personnel et de l'administration, et pour défendre au mieux leur dossier.

Résultat : À l'issue des échanges, la sanction proposée a été maintenue.

EXAMEN DES RECOURS CREP

Les commissaires paritaires **CFDT** ont conduit des actions concrètes pour améliorer les dossiers des agents :

Intégration de l'analyse des objectifs :

Après interpellation de l'administration sur l'absence d'analyse des résultats des objectifs fixés, des échanges constructifs ont permis l'inscription de cet item dans les dossiers, au bénéfice des agents.

Valorisation des compétences : Des modifications favorables ont été obtenues concernant l'évaluation des objectifs. Les compétences mises en œuvre ont été réévaluées positivement, en cohérence avec l'investissement professionnel et l'appréciation littéraire.

Critères centrés sur le cœur de métier :

La **CFDT** défense a insisté pour l'ajout de critères d'évaluation supplémentaires directement liés au cœur de métier dans les rubriques « Techniques à préciser » ou « Autres ».

Des appréciations littérales professionnelles :

- Suppression des commentaires relatifs aux activités de cohésion régimentaire, jugés non pertinents dans une évaluation professionnelle.
- Réécriture des appréciations littérales lorsque des contradictions ont été relevées entre les appréciations du N+1 et du N+2.

PROPOSITION DE PROLONGATION DE STAGE

L'employeur a demandé une prolongation de stage d'une durée d'un an. Après étude

**FONCTIONNAIRES
DE CATÉGORIE B**

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE B

du dossier, la CAP a validé cette proposition.

PROPOSITION DE NON-TITULARISATION

Après examen approfondi de la situation professionnelle de l'agent, la CAP a voté la non-titularisation.

QUESTIONS DIVERSES

Intégration de la fiche de poste dans

ESTEVE : La **CFDT** défense a renouvelé sa demande d'intégration de la fiche de poste dans l'outil ESTEVE (à l'image de l'outil IEIA à la DGA). Cette mesure permettrait à chaque agent de consulter sa fiche à tout moment, notamment lors de la préparation de son entretien annuel. La présidente a exprimé son accord sur la pertinence de cette demande.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Nécessité d'une rigueur amont : La **CFDT** défense a de nouveau dénoncé la hausse du

nombre de recours CREP. Nous le rappelons : Ces dossiers, si les évaluations avaient été menées avec rigueur par les services hiérarchiques (SHD, N+2, chefs d'établissement), ne devraient pas finir devant cette CAP.

L'agent, acteur de son évaluation : La **CFDT** défense invite les agents à devenir les acteurs de leur évaluation car de cela dépend leur parcours professionnel. Nous encourageons agents et notateurs à instaurer des points de situation mi-parcours pour :

- Évoquer d'éventuelles difficultés ;
- Réajuster les échéances ou la priorisation des missions ;
- Demander une formation, un soutien ou un tutorat ;
- Communiquer et rassurer sur l'avancement des dossiers.
- **Objectif** : Ne jamais attendre le « jour J » de l'entretien.

La qualité des échanges a permis la prise en compte des arguments portés par vos élus **CFDT défense par l'administration, dans une approche factuelle et humaine. La **CFDT** reste à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner, que ce soit pour une difficulté ponctuelle ou un projet de carrière. Nos représentants et experts sont à votre entière disposition.**

Paris le 24 septembre 2026

Vos élus **CFDT** :

BELAN Barbara	SACE - GSC - Toulon
CABANES Thierry TSEF 1 -	DGA S2NA - St Médard en Jalles
LAGADEC Christophe	TSEF 1 - ENSTA - Brest
MELAS Mireille	SACN - SID - Sud-Est
MOINE Jean-Pierre	TSEF 3 - GSC - Nancy